

# Forum IDEX

Quand le dynamisme des étudiants s'allie à la performance économique des entreprises ardennaises, cela donne le forum IDEX.

Les étudiants de la licence ACP2I\*, avec l'appui de la CCI des Ardennes et de son outil, le SFIA (Savoir Faire Industriel Ardennais) organisent la seconde édition du forum IDEX, qui aura lieu les 7 et 8 février

prochains, dans les locaux de l'IUT à Charleville-Mézières.

L'objectif de ce forum est de valoriser les entreprises ardennaises exportatrices, de faire connaître leurs compétences et de développer des liens étroits et actifs avec le vivier d'étudiants ardennais.

Les entreprises sont donc invitées à venir présenter leurs savoir-faire auprès des scolaires et du grand public.

\*La licence ACP2I (Achat et Commercialisation de Produits Industriels de l'International) est une spécialisation en un an, ouverte à tous publics bac + 2 en formation initiale ou continue.

**Contacts :**  
**Licence ACP2I : Anne Parizot - tél : 03 24 59 75 43**  
**mail : anne.parizot@univ.reims.fr**  
**CCI : C. Sophie Pécheux - tél : 03 24 56 62 93**  
**mail : cspecheux@ardennes.cci.fr**

## ■ échos

# Le passeport pour l'économie numérique

Autour de nous, les technologies numériques ne cessent de se développer. L'informatique, Internet, la téléphonie mobile, le GPS... font désormais pleinement partie de notre mode de vie.



Cette révolution numérique touche aussi les entreprises, même les plus petites. Elle ouvre de nouvelles perspectives de développement et simplifie toujours plus la vie quotidienne du chef d'entreprise et de ses collaborateurs : réduction des coûts, gain de temps, accès à de nouveaux marchés... Elle simplifie aussi leurs relations avec les administrations.

C'est pourquoi un programme mis en place par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et des Professions Libérales et délocalisé au sein de la CCI des Ardennes offre la possibilité aux entreprises de moins de 20 salariés de découvrir les potentialités offertes par les usages du numérique.

Le module « Facilitez vos relations avec l'administration » a été présenté lors de la manifestation organisée par les Services Fiscaux et la Trésorerie Générale le 24 octobre dans les locaux de la CCI à Charleville-Mézières et a permis de faire découvrir aux personnes présentes l'e-administration (déclarations sociales et fiscales en ligne, paiement en ligne, signature électronique...).

En tout, 15 modules d'information, totalement gratuits, sont proposés tout au long de l'année selon un calendrier défini.

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription, contactez Sandrine Delan à la CCI des Ardennes au 03 24 56 62 63 ou le centre d'appels national au 0810 00 33 99.



### N'oubliez pas la taxe d'apprentissage

Les entreprises ayant employé un salarié au cours de l'année 2007 doivent déclarer et verser la taxe d'apprentissage au plus tard le 29 février 2008.

La CCI des Ardennes simplifie ces démarches en traitant l'intégralité des formalités à partir d'un bordereau simplifié de déclaration qu'elle adresse ou tient à disposition de toutes les entreprises. Les entreprises adressent avant le 29 février le bordereau simplifié de déclaration accompagné du règlement de la taxe due. La CCI effectue ensuite toutes les démarches de traitement du dossier, dresse au nom de l'entreprise la déclaration fiscale, l'adresse à la recette des impôts et effectue le versement des subventions aux établissements scolaires désignés par l'entreprise.

Une copie de la déclaration fiscale et un état récapitulatif des subventions versées sont adressés à chaque entreprise. La déclaration peut être rédigée en ligne. Ce service gratuit vous permet une économie de temps et vous assure une sécurité fiscale.

**Vous pouvez réaliser votre déclaration en ligne sur le site Internet de la CCI des Ardennes : [www.ardennes.cci.fr](http://www.ardennes.cci.fr).**

**Contact : Service Taxe Apprentissage**  
**tél : 03 24 56 62 60**  
**mail : [taxeapprentissage@ardennes.cci.fr](mailto:taxeapprentissage@ardennes.cci.fr)**

# Un budget 2008 qui maîtrise la pression fiscale et développe les investissements

Lors de son élection à la présidence de la CCI des Ardennes, Géraud Spire a proposé un mandat d'actions dans un cadre budgétaire où la pression fiscale resterait maîtrisée voire constante.

L'exercice n'est pas des plus simples puisqu'il s'agit avec une ressource stable d'en affecter une part de plus en plus grande aux investissements, réduisant par voie de conséquence la part affectée au fonctionnement. Or, ce dernier correspond avant tout à la masse salariale, soit la présence de la Chambre sur le terrain, auprès des entreprises. L'objectif est pourtant atteint et le budget 2008 le confirme.

Le budget 2007 a mis l'accent sur les investissements dans les infrastructures de développement économique : le port de Givet et le parc d'activité de Tournes-Cliron pour 8,7 millions d'euros. Le budget 2008 conforte cette volonté avec 5,8 millions d'euros d'investissements, montant regroupant les investissements initiés en 2007 et ceux programmés en 2008.

Ces investissements sont la requalification du parc d'activités de Donchery, le développement du parc de stationnement avenue Jean Jaurès à Charleville-Mézières, le réaménagement de l'immeuble administratif de Charleville-Mézières.

En outre, 4,1 millions d'euros sont affectés à la masse salariale, budget qui reste stable et maîtrisé et qui représente moins d'un collaborateur pour 100 ressortissants et moins de 45% des charges d'exploitation, quand la moyenne pour les CCI comparables à celle des Ardennes est de l'ordre de 50%.

Chaque année, nous augmentons progressivement la part affectée aux actions.

## Pour 2008 :

- 370 Keuros sont affectés à la communication
- 216 Keuros sont affectés aux actions collectives en faveur du commerce de proximité
- 156 Keuros sont affectés à Ardennes Expansion
- 64 Keuros sont affectés aux actions en faveur du développement des services

- 44 Keuros sont affectés aux actions liées à la création et reprise d'entreprise.
- Quant à la formation, qui occupe une place importante dans l'action de la CCI, le service bénéficie de 48 Keuros de crédits supplémentaires pour 2008.

Conformément à leur engagement initial, le Président et le Bureau de la CCI ont maintenu le taux d'imposition à la TATP\* au même niveau que celui des précédentes années, c'est-à-dire à 0,952%. C'est le taux de pression fiscale le plus bas de la Champagne-Ardenne et l'un des plus bas de France. La CCI des Ardennes entend ainsi donner l'exemple à toutes les collectivités qui font appel à la fiscalité prélevée sur les entreprises.

Pour 2008, la CCI a inscrit à son budget 5,8 millions d'euros de ressources fiscales dont une partie est destinée à financer le réseau des CCI : 0,14 millions d'euros pour l'ACFCI (ressource en augmentation de 2,48% par rapport à 2007) et 0,5 millions d'euros pour la CRCI (ressource en augmentation de 1% par rapport à 2007).

Ces financements ne sont pas maîtrisés par la CCI des Ardennes et montrent qu'en stabilisant son taux de pression fiscale, cette dernière finance par réduction de sa propre ressource (-0,2% pour 2008) les augmentations des autres organismes du réseau consulaire.

Il est évident que cet effort de maîtrise fiscale et d'investissement va atteindre dans les prochains budgets un rythme de croisière. La Chambre s'est toutefois engagée dans une réflexion pour poursuivre ses efforts au profit du développement économique des Ardennes, notamment en mutualisant des actions au niveau régional.

\*taxe additionnelle à la taxe professionnelle

## JANV FEV MARS 2008

### Réunions d'information collective

Jeudi de 9h à 12h

Sedan	Charleville
10 janvier	17 janvier
24 janvier	31 janvier
7 février	14 février
21 février	28 février
6 mars	13 mars
20 mars	27 mars

### Stage "5 jours pour Entreprendre"

Du 3 au 7 mars 2008

Durée : 35 heures (155 euros)

Contact : Pascale Frelin au 03 24 56 62 39

### Jeudi 7 et vendredi 8 février 2008 IDEX – Forum du Savoir-Faire Industriel Ardennais à l'international IUT – Site de Charleville-Mézières 4, Bd Jean Delautre.

Organisé en partenariat CCI des Ardennes et étudiants en licence professionnelle ACP2I (Achat et commercialisation de Produits Industriels à l'International)  
Contact : 03 24 56 62 54

### 7 février 2008

Journée-Pays Chine

Contact : Anne Bibot 03 24 27 87 58

### Du 21 au 29 février 2008

mission de prospection multisectorielle  
Australie/Singapour

Contact : Anne Bibot 03 24 27 87 58

### 14 mars 2008

visite salon « Bois & Habitat » à Namur

Contact : JL Clément 03 24 27 87 57

### 17 mars 2008

Journée-Pays Allemagne

Contact : Anne Bibot 03 24 27 87 58

### 18 mars 2008

Journée-Pays Canada

Contact : Anne Bibot 03 24 27 87 58

### 18 & 19 mars 2008

participation de la CCI des Ardennes  
au salon Innovact à Reims

Contact : JL Clément 03 24 27 87 57